



Compte Rendu d'Assemblée Générale du Vendredi 08 Septembre 2017

Le Bureau est représenté par les membres suivants :

Président : Jean-François PASQUIER
Vice Président : Excusé – Hervé LASNIER
Trésorier : Olivier PLUQUIN
Trésorier Adjoint : Excusé – Pascal LENORMAND
Secrétaire : Joel GONSALVES
Secrétaire Adjoint : Vincent DESJONQUERES

L'équipe des enseignants est représenté par Luc MAHIER et Bernard LEMARCHAND

Le Président remercie les personnes présentes et regrette du peu de présence.

Bilan de la saison 2016/2017

Nous accusons encore pour cette saison passée une baisse importante avec un nombre de licenciés à 58, répartis comme suit :
36 enfants et 22 adultes.

Sachant que plusieurs licenciés ne reprendront pas cette année, la situation devient très critique pour la pérennité du club, car sans pouvoir assurer un minimum d'heures de cours le club ne pourra pas raisonnablement garder ses moniteurs qui ont besoin d'un minimum d'heures.

Nous avons distribué des affichettes dans les écoles environnantes, une matinée initiation avec l'école de St Laurent en Gatines est programmée pour le jeudi 21 Septembre, malheureusement celle prévue avec Nouzilly ne pourra pas avoir lieu, leur salle étant en travaux jusqu'à fin Novembre. Des affiches sont disposées dans et autour de la commune. Le club essaie de se faire connaître afin de pouvoir récupérer de nouveaux licenciés, il en va de sa survie.

Pour la saison passée, nous avons organisé avec Luc et Bernard un dimanche matin (journée d'élection) la matinée enfants, très très peu de participants à cette matinée. Il est convenu de ne pas renouveler cette matinée s'il n'y a pas de volonté des parents d'accompagner leurs enfants. Nous attendrons des demandes des parents.

Pour les championnats par équipe, le peu de femmes souhaitant participer ne permettait pas d'inscrire une équipe, nous avons donc fait une entente avec le club de nouzilly permettant à celles qui le désiraient de pouvoir participer au championnats.

Pour les hommes ; 2 équipes pour le championnat d'hiver et 1 seule pour le championnat de printemps avec des difficultés de présence lors des journées. Pour la saison à venir nous n'inscrivons qu'une équipe afin d'assurer les dates.

Nous espérons que des jeunes soient désireux de faire des championnats.

Bilan Financier 2016/2017 :

Mr PLUQUIN nous présente le bilan financier :

- √ Dépenses : **12939,28 €** comprenant les frais de fonctionnement, les licences, les inscriptions en championnat ...
- √ Recettes : **11 330€** comprenant les différentes cotisations ainsi qu'une subvention de 850 € de la Mairie et de 300€ du Conseil départemental que nous remercions vivement.
- √ Résultat de l'exercice : **- 1609,28 €**
- √ Solde Bancaire créditeur : **1016,59 €**

Il apparaît que la situation financière du club devient préoccupante, sans les subventions, nous serions dans le rouge. Nous avons plusieurs pistes pour essayer de récupérer des aides.

Le président remercie l'ensemble du personnel municipal qui répond toujours présent quand le club à besoin de lui.

Le détail de ce bilan financier peut vous être communiqué sur simple demande.

Saison 2017 /2018 :

- √ Les effectifs sont annoncés en baisse, bien que nous espérons de nouvelles arrivées avec les actions faites auprès des écoles
- √ La date limite pour l'inscription au club est fixée au 31 Octobre 2017. **Les personnes n'ayant pas rendu leur badge à cette date verront leur caution encaissée et l'annulation du badge.**
- √ Prix des cotisations pour la nouvelle saison reste inchangé.
- √
 - Licence Adulte : 100 €,
 - Licence Adulte Supplémentaire : 50 €,
 - Licence Enfant Supplémentaire : 35€,

 - Licence FFT adulte + cours : 260 €,
 - Licence FFT enfant + cours : 160 €,
 - Caution badge + clef : 60€.

Règlement possible en plusieurs fois avec la remise de 4 chèques maximum.

* pour les certificats médicaux (obligatoires) une nouveauté permet pour ceux qui l'ont fourni l'an dernier de ne pas repasser une visite médicale sous certaines conditions qui seront transmises avec les bulletins d'inscriptions.

Rappels :

Obligation d'avoir un adulte licencié dans la famille pour accéder aux cours.

Même si un enfant dispose d'une licence, dans la mesure où il prend des cours, nous ne pourrons lui fournir ni de badge, ni de clef.

Nous rappelons que toute personne découvrant un problème sur le cours doit le signaler aux membres du bureau ou en Mairie.

Nous vous rappelons également l'obligation de ranger les filets et poteaux de tennis après utilisation, des sanctions pourront être prises en cas de manquement à cette règle élémentaire de civisme.

Une autre de ces règles consiste à prévenir en cas d'absence au cours, soit le professeur, soit un des membres du bureau.

Luc précise qu'au cas où un éducateur se retrouve seul avec un élève mineur en cours, un parent devra rester assister au cours.

Divers :

Les terrains intérieurs et extérieurs ont subi durant toute la saison des dégradations en continu, il conviendra de trouver une solution pour la sécurisation des lieux.

C'est aussi l'affaire de tous si l'on constate des dégradations de prévenir et d'informer la mairie et le club.

Le bureau

Le président annonce les démissions d'Hervé LASNIER en qualité de Vice président et de Pascal LENORMAND comme Trésorier Adjoint.

Nous les remercions vivement de leur présence depuis toutes ces années au sein du club.

2 places au sein du bureau sont désormais disponible, nous faisons donc un appel aux licenciés désireux de s'investir dans le club.

Contactez nous pour nous rejoindre et nous apporter vos idées !

Informations diverses :

- √ Mr Luc Mahier peut également vous proposer des équipements grâce à ses réductions au magasin Sporteam de Tours. N'hésitez pas à le contacter pour qu'il puisse vous faire profiter de cet avantage. (10 à 15% de remise).
- √ Pour la licence FFT, ne pas oublier de nous indiquer votre adresse mail et ou votre N° de téléphone mobile.
Dès réception de votre n° de licence (pas SMS ou mail en fonction des informations que vous nous avez communiqué) connectez vous à l'adresse suivante :
http://www.fft.fr/action/espace_licenciers/login.asp
Afin d'obtenir votre attestation de licence (à présenter lors de championnats).
Un certificat médical est également indispensable.

N'hésitez pas à nous contacter sur :

atbr37@gmail.com

Prochaine assemblée générale : Date à fixer.